
[Imprimer](#)

ZAC Polytechnique à Saclay : une consultation pour un programme de logements étudiants sociaux et un pôle sportif

Image

L'EPA Paris-Saclay a lancé une consultation pour un programme de logements étudiants sociaux et un pôle sportif à bâtir dans la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique.

Le campus urbain du plateau de Saclay doit accueillir, en 2025, 15 000 habitants, plus de 20 000 enseignants-chercheurs, plus de 30 000 étudiants et 20 000 salariés. La ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique se construit autour d'établissements d'enseignement supérieur, existants ou en cours d'installation tels que l'Ecole polytechnique, l'Ensaë, l'Institut Mines-Telecom (ouverture rentrée 2019) et AgroParisTech-Inra (ouverture rentrée 2021).



Le lot C3.4, soumis à consultation par l'EPA Paris-Saclay, comprend la réalisation d'une opération mixte composée :

- **d'une résidence étudiante sociale, d'environ 6 300 m² pour 250 lits maximum ;**
- **d'un pôle sportif de quartier d'environ 2 700 m², qui reste sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA Paris-Saclay.**

Le groupement lauréat aura donc seulement à sa charge la construction de la résidence étudiante.

Le secteur comprendra, à terme, trois résidences étudiantes rassemblant environ 900 lits, un groupe scolaire avec un gymnase, un pôle sportif de quartier dont l'ouverture est prévue en 2022, un lycée international de 1 400 élèves, un ensemble de logements familiaux et des activités économiques", précise l'EPA.

La Charte "Habiter le Campus"

Ce programme doit contribuer à l'attractivité du campus Paris-Saclay et répondre aux exigences environnementales.

[La Charte "Habiter le Campus"](#) définit les objectifs qui guident la programmation (multiplicité des typologies de logements et générosité des espaces partagés au sein des logements et résidences) et décrit également plusieurs catégories de résidences qui seront développées au sein du Campus urbain de Paris-Saclay.

Consultation en 2 phases

- **Phase 1. Offre financière, programmation et gestion :**
Les groupements candidats remettront une offre financière, de programmation et de gestion pour la résidence étudiante. Cinq candidats seront retenus pour participer à une seconde phase ;
- **Phase 2. Séances de négociation**
« A la suite de ces négociations, les groupements seront invités à remettre une offre définitive qui permettra la désignation du lauréat », précise l'EPA.

Calendrier prévisionnel de la consultation :

- **15 février 2019 : Remise des offres**
- Mars 2019 : Auditions
- Avril 2019 : Remise des offres définitives
- Avril 2019 : Sélection du groupement lauréat

Accès au dossier de consultation :

L'EPA Paris-Saclay fournit gratuitement un dossier de consultation sur simple communication du nom et des coordonnées du candidat, en envoyant un courriel ayant pour objet :

- A Priscilla Valenti, priscilla.valenti@oin-paris-saclay.fr , téléphone – 01 64 54 36 50
- A Camille Lobet, camille.lobet@oin-paris-saclay.fr , téléphone – 01 64 54 36 50